

PREFET DE LA CHARENTE

Sous-Préfecture de Cognac

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE Commune de GRAVES SAINT-AMANT

Par arrêté préfectoral du 11 avril 2017, une enquête publique est ouverture du mercredi 17 mai au vendredi 16 juin 2017 inclus, d'une durée de 31 jours, portant sur la demande présentée par la SAS Carrières AUDOIN ET FILS dont le siège social est « Les Galimens » 16120 GRAVES ST AMANT, en vue d'être autorisée au renouvellement et à l'extension d'une carrière de sable et graviers à ciel ouvert située sur la commune de GRAVES ST AMANT lieux-dits la Rente d'Ortre et Bois du Breuil.

Toute personne pourra demander des informations à M. Julien RIVIERE, responsable Environnement auprès de la SAS Carrières Audoin et Fils (Tél 05 45 97 05 11).

Cette activité relève du régime de l'autorisation suivant la rubrique n° 2510-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le dossier complet, constitué conformément aux dispositions réglementaires, comporte notamment l'étude d'impact et l'information relative à l'absence d'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement (AE) sur cette étude d'impact dans le délai imparti.

Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de GRAVES ST AMANT (siège de l'enquête).

Il pourra formuler ses observations sur le registre à feuillets non mobiles ouverts à cet effet à la mairie de GRAVES ST AMANT ou adresser toute correspondance à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de GRAVES ST AMANT (16120).

M. François MEHAUD, expert foncier agricole et immobilier, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de POITIERS, assurera des permanences à la mairie de GRAVES ST AMANT les :

JOURS	HEURES
Mercredi 17 mai 2017	09h00 - 12h00
Lundi 22 mai 2017	14h30 - 17h30
Mercredi 31 mai 2017	09h00 - 12h00
Samedi 10 juin 2017	09h00 - 12h00
Vendredi 16 juin 2017	14h30 - 17h30

Après l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la Sous-Préfecture de Cognac, à la préfecture de la Charente (Bureau de l'Environnement) et à la mairie de GRAVES ST AMANT, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions ou de rejet sera prise par arrêté du Préfet de la Charente.

Le dossier soumis à enquête ainsi que les documents relatifs à l'enquête seront publiés sur le site internet de la Préfecture : www.charente.gouv.fr (rubrique Politiques Publiques — Environnement — DUP ICPE IOTA/GRAVES ST AMANT).

Un accès au dossier d'enquête publique est également possible sur un poste informatique mis à la disposition du public dans le hall d'accueil de la préfecture de la Charente, aux heures habituelles d'ouverture du public.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, dès l'ouverture de l'enquête publique.

COGNAC, le 1 4 AVR. 2017

P/ LE PREFET et par délégation

Le Sous-Préfet

Jean-Yves LE MERRER